

DEMANDE DE BRANCHEMENT ET D'AUTORISATION DE DÉVERSEMENT DANS LE RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Je soussigné (Nom-Prénom) _____

Demeurant _____

CP-VILLE _____

N° téléphone _____

Adresse e-mail _____

Agissant en tant que _____

Sollicite l'autorisation de raccordement à l'égout public de l'immeuble situé :

N° _____ Rue : _____ CP VILLE : _____

Lotissement : _____

REMARQUE : Si votre terrain se trouve dans un lotissement, les points 2, 6 et 7 ne vous concernent pas.

1) **CONCERNE** : _____ monofamille (s)
_____ collectif (s) comprenant une surface de plancher de _____ m²
_____ administration(s), industrie(s) ou commerce(s) (*)
_____ comprenant une surface de plancher de _____ m²

2) **DEMANDE** que les travaux de branchement soient effectués le _____

3) **DECLARE** que les eaux à évacuer ont les origines suivantes (cocher la case correspondante) :

Eaux pluviales provenant des toits ou de siphons de cour (*)

Préciser la surface : _____

Eaux-vannes provenant de W.C.

Eaux ménagères provenant des cuisines, toilettes, buanderies (*)

Eaux usées provenant de l'activité commerciale, hospitalière ou industrielle (*)

Autres eaux. A préciser : _____

4) **S'ENGAGE** par la présente à respecter la réglementation en vigueur notamment :

- Le Code de la Santé Publique,
- Le règlement Sanitaire Départemental (A.P. du 26/03/1980 et modifié le 06/06/1990),
- Le règlement d'Assainissement en vigueur,
- L'interdiction de raccorder au réseau des eaux usées, les eaux de drainage du sous-sol, les eaux de refroidissement,
- Les sources et fontaines,
- Les prescriptions spéciales éventuelles incluses dans la convention de déversement.

5) **PIECES A FOURNIR** (en 4 exemplaires - échelle minimum = 1/100e)

a) LOGEMENTS :

- Un extrait du plan cadastral précisant l'emplacement souhaité du raccordement avec toutes cotes de repérage en plan ainsi que les altitudes du fil d'eau et du tampon du regard de contrôle,
- Le plan d'exécution du réseau sanitaire intérieur (sous-sol, rez-de-chaussée, étage courant, schéma des colonnes montantes),
- La coupe en travers du bâtiment,
- Les vues des façades ainsi que le plan d'assainissement des aires de circulation.

b) LOGEMENTS COLLECTIFS, ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU HOSPITALIERS :

Une note précisera les débits à évacuer, la nature et l'origine des eaux à évacuer ainsi que leurs caractéristiques physiques et chimiques, l'existence d'un recyclage ou autre prétraitement avant rejet.

6) **PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P.F.A.C.)**

- Pour un immeuble collectif, le montant du droit sera calculé en fonction de la surface de plancher. Il est à payer en une fois.
Pour information, le tarif **2020** est de **14,35 €** par m².
- Pour une maison monofamille, son règlement sera effectué en une fois.
Pour information, le tarif **2020** est de **1 848,26 €**.
- Pour les opérations d'aménagement ou de construction comportant la réalisation de réseaux d'assainissement à vocation publique, le montant du droit sera calculé en fonction de la surface de plancher autorisée. Le tarif **2020** est de **3,18 €** par m².
- Pour les immeubles administratifs, commerciaux et industriels, les droits sont fixés à 80% du coût de l'installation autonome d'assainissement qui y correspondrait.
Valeur d'un équivalent habitant (EH) : $V = 400,00 \text{ €}$
Calcul du tarif "T" du rejet supplémentaire en fonction du rejet total :
 1. de 5 à 50 EH. $T = 0.8 \times (0.75 \times EH + 12.5) \times V$
 2. plus de 50 EH. $T = 0.8 \times EH \times V$

7) **FRAIS DE BRANCHEMENT** :

- Avant les travaux, un acompte sera à régler à la Trésorerie Municipale.
- Après paiement, les travaux seront exécutés dans un délai d'un mois.
- Après exécution des travaux, le solde définitif sera facturé.

A _____, le _____

Nom et signature
(Précédées de la mention « lu et approuvé »)